

Suite au webinaire - Formations à la carte du 28 janvier

Vous avez participé à un webinaire d'information en ligne.
Retrouvez les rediffusions et les réponses à toutes vos questions.



Foire aux questions

- **Diplômé d'un master en gestion des risques, à la recherche d'une formation pour améliorer mes compétences en ergonomie, et plus précisément sur l'analyse de l'activité de travail. Proposez-vous des unités d'enseignement ou blocs de compétences sur le semestre de février ?**

Le Cnam de Nantes propose un master Ergonomie. La plaquette est disponible [sur le site internet](#). Vous pouvez également nous contacter au 02 40 16 10 95

- **Je souhaite m'inscrire à un master marketing vente, parcours marketing intégré dans un monde digitalisé, proposez-vous cette formation ?**

Ce master est proposé en alternance dans les centres Cnam de Nantes et Cholet. la plaquette de formation est disponible [sur notre site internet](#).

- **Quelle est la date exacte de la rentrée de février ?**

Le 27 février 2021 pour les formations en Pays de la Loire. Toutefois, il y a des centres dans d'autres régions dont les enseignements démarrent le 13 février 2021.

- **Ayant déjà un diplôme d'ingénieur généraliste, y-a-t-il des formations de reconversion en informatique de moins d'1 an ?**

Nous proposons des formations courtes, à distance dans le domaine informatique, des blocs de compétences, des certificats de compétences ou professionnels. Toutes nos formations courtes sont disponibles [sur notre site internet](#). Vous pouvez aussi faire un VES (Validation d'études supérieures) pour bénéficier des dispenses et réduire le temps en formation. Vous retrouvez ces informations [sur la page consacrée](#).

- **Avez-vous des formations sur la cybersécurité ?**

Nous avons plusieurs formations en cybersécurité. Voici les liens concernant ces formations :

[Certificat professionnel technicien de maintenance micro réseaux et internet spécialisation cybersécurité des PME](#)
[Certificat de compétence analyste en cybersécurité](#)
[Concepteur en architecture informatique, parcours cybersécurité](#)

N'hésitez pas à contacter le centre Cnam de Saint-Nazaire pour prendre un rendez-vous par téléphone : 02 40 16 10 95 ou par e-mail : saint-nazaire@cnam-paysdelaloire.fr.

• **Concernant les titres RNCP, comme se déroulent l'inscription et le financement ?**

Les Titres RNCP (Registre national des certifications professionnelles) sont des diplômes reconnus, les conditions d'accès sont toujours mentionnées sur nos plaquettes. Les titres proposés à distance peuvent démarrer au second semestre, à partir de février 2021 suivant nos plannings de cours. Les financements peuvent être étudiés selon votre situation, salarié(e) ou demandeur(se) d'emploi.

• **Le Cnam Pays de la Loire propose-t-il une licence mécanique. J'ai lu qu'il n'était possible de la faire en alternance qu'à partir de la 3ème année. Mais le programme de la licence affiche des unités d'enseignement "Expériences professionnelles" aussi en Licence 1 et Licence 2. Qu'en est-il ?**

Vous pouvez préparer la L3 en alternance si vous avez un bac+2 validé. Mais attention aux pré-requis de la formation demandée. Pour la licence mécanique en L3, il faut un bac+2 dans les sciences et techniques industrielles. [Retrouvez les informations ici](#). Cette licence est également accessible en formation à distance (à vérifier si toutes les unités d'enseignement sont dispensées en formation à distance). Si vous n'avez pas de bac+2, vous pouvez commencer avec la L1. Vous devez valider chaque niveau avec de l'expérience professionnelle, soit un stage soit un emploi dans le domaine. N'hésitez pas à contacter le centre Cnam de votre région pour prendre rendez-vous afin de faire le point sur votre projet et les possibilités de formation.

• **Est-ce que le Cnam Pays de la Loire propose des tarifs pour les demandeurs d'emploi ?**

Oui, le tarif demandeur d'emploi est de 2,80 € de l'heure de formation. Le tarif salarié est de 4 € de l'heure de formation. Le tarif autre financeur (entreprise, CPF, Pôle Emploi) est de 18 € de l'heure de formation.

• **J'ai suivi un BTS développeur-intégrateur web. Je n'ai pas encore validé le projet qui valide le diplôme. Pour m'inscrire en licence, dois-je obligatoirement avoir validé ce projet ?**

Vous pouvez commencer une formation à distance sans avoir le niveau de pré-requis. Mais le jour où vous demandez le diplôme, il faudra avoir le niveau de pré-requis, sinon vous n'aurez pas le diplôme.

• **Est-ce possible de suivre les cours à distance des USA ?**

Vous pouvez suivre les formations depuis n'importe où, il faut un accès internet. En revanche, les examens ont lieu en présentiel dans le centre de votre région d'inscription.

• **Les formations sont organisées par semestre. Peut-on mettre plus ou moins de temps que ces 6 mois ? Et peut-on passer les examens de la session suivante ou commencer les cours du semestre suivant avant l'examen ?**

Notre année universitaire se découpe en 2 semestres : d'octobre à février et de février à juin. Une unité d'enseignement est dispensée sur un semestre complet. Puis vous passez un examen dès que l'UE se termine. Les unités d'enseignement du second semestre peuvent commencer pendant les examens du premier semestre.

• **J'ai identifié une formation à Nantes mais j'habite Rennes. Quel centre dois-je appeler ?**

Vous devez contacter le centre Cnam de votre région. Les formations à distance proposées par le Cnam Pays de la Loire peuvent être suivies par toute personne en France. Les inscriptions se font dans le centre Cnam de votre lieu d'habitation.

Si vous avez trouvé une formation en alternance à Nantes, contacter le centre directement par téléphone au : 02 40 16 10 95

• **Je suis intérimaire dans le médical, est-ce que je suis éligible pour le CPF de transition ?**

Un travailleur temporaire peut bénéficier, sous conditions, d'un congé pour transition professionnelle. Je vous conseille de contacter le centre transition pro des Pays de la Loire pour connaître les conditions de montage du dossier au 02 40 20 28 00 ou www.transitionspro-pdl.fr.

• **Je souhaite faire la formation CAFDES, j'ai un diplôme en BTS SP3S (sanitaire et social), est-ce que je peux faire cette formation ? Ou dois-je faire une première formation pour y accéder ?**

Voici [le lien pour cette formation](#). Je vous invite à prendre contact directement en appelant au : 02 41 22 17 33 ou en écrivant à l'adresse suivante : cafdes@cnam-paysdelaloire.fr.

• **Combien de temps faut-il entre l'envoi du dossier à la région et une acceptation ?**

Il faut compter une semaine à partir du moment où nous envoyons la demande à la région et la réponse de l'abondement. Pôle Emploi répond sous 15 jours ouvrés donc il y a peu de temps. Nos formations commencent le 27

février. Si vous souhaitez déposer une demande de financement CPF Région avec abondement Pôle Emploi, ne tardez pas.

• **Les cours sont-ils forcément le soir ou le samedi ?**

Si les cours à la carte sont proposés en présentiel ou hybride, ils seront dispensés en cours du soir ou le samedi. Quant aux formations en alternance, elles sont proposées en journée.

• **Quels sont les horaires des cours à distance ? Sont-ils en direct avec un professeur ou par vidéos enregistrées ? En cas de cours en direct avec des professeurs, y-a-t-il des cours en semaine dans la journée (9h-18h) ?**

Pour les formations à distance, le professeur dépose son cours sur le site tous les vendredis. Vous êtes libre de travailler sur le sujet quand vous le souhaitez et passer autant de temps que vous en avez besoin. Nous conseillons de passer pas moins de 4 heures par semaine et par cours en étude. Le professeur peut également proposer des visioconférences à une heure précise mais si vous n'êtes pas disponible, la séance est enregistrée et vous y aurez accès 24 heures suivantes. Je vous invite à [regarder la vidéo sur la formation à distance](#) proposée par le Cnam Pays de la Loire.

• **A-t-on des promos d'étudiants pour un parcours donné ?**

Sur votre espace ENF (espace numérique de formation) vous aurez la possibilité de communiquer avec les autres auditeurs grâce aux classes virtuelles, aux forums, au mur collaboratif. Des outils numériques de communication favorisent les échanges entre auditeurs.

• **Je souhaite faire mon DCG en alternance. Comment cela se passe-t-il ?**

Le DCG de l'Intec est proposé en alternance avec le Cnam de Nantes. Voici le lien pour participer à [la réunion d'information en ligne le 19 février à 18h](#).

Si vous ne pouvez pas participer à la réunion, je vous invite à envoyer votre demande d'information à l'adresse suivante : intec@cnam-paysdelaloire.fr et à consulter notre site internet: www.cnam-paysdelaloire.fr.

